

**L**a Terre Mère a évolué depuis 4.500.000.000 à partir d'éléments sans vie, dynamique à laquelle se sont incorporés des éléments vivants et aujourd'hui nous vivons en étroite interrelation avec eux. Cette interrelation a provoqué de grandes transformations qui ont modifié beaucoup de processus naturels. Ceci ce retourne aujourd'hui contre nous ouvrant la possibilité de la disparition de l'espèce humaine. La Terre continuera sa dynamique d'évolution, avec ou sans nous. Notre présence sur Terre dépendra de notre façon de continuer ou non à perturber son équilibre. Pour cette raison, les mouvements et organisations sociales ont organisés à Mérida, au Venezuela, le 20 mars 2010, un sommet national sur le changement climatique et les droits de la Terre Mère, dans le but d'élaborer une déclaration qui sera présentée à la conférence mondiale de la Terre Mère à Cochabamba, en Bolivie, du 19 au 22 avril 2010. Cette déclaration contient les droits de la Terre Mère, et les devoirs de l'espèce humaine pour assurer la continuité de l'être humain au sein du processus d'évolution de la planète.

### DANS LE CADRE DES DROITS ÉMERGENTS DE LA TERRE MÈRE (PACHAMAMA)

#### Nous reconnaissons:

- 1-La nécessité de comprendre que le changement climatique est une opportunité pour avancer et approfondir le catalogue des droits de l'homme, jusqu'ici reconnus comme droits de première, seconde, et troisième génération. En vertu de ceci, l'espèce humaine doit maintenant avoir avec plus de devoirs que de droits par rapport à la Terre Mère.
- 2-La condition des droits de la Terre Mère rend compte finalement des droits des générations futures (caractère trans-générationnel), que l'on peut traduire aujourd'hui par les devoirs des générations actuelles.
- 3-La Terre Mère dans sa condition de nouveau sujet de droit met à l'abri la notion de droits collectifs émergents. Cette mise à l'abri permettra la jouissance de droits pour les générations futures.
- 4-Un tribunal international de justice écologique aurait comme fondement l'obligation d'établir des stratégies et de mettre en place des actions dans lesquelles on démontre l'implication humaine dans le processus de réchauffement global et en général sur la planète. Dans ce sens, le tribunal aurait comme compétence l'application de sanctions aux entreprises, Etats, corporations et individus en partant de l'application réelle du principe de précaution *in dubio pro natura* reconnu dans la Déclaration de principes du Sommet de la Terre de 1992 (Sommet de Rio). C'est à dire qu'il pourrait sanctionner et suspendre, dans les cas où ce serait nécessaire, la participation et l'expansion de grandes corporations, multinationales, et transnationales, principales responsables des conséquences des changements climatiques, à travers les politiques, plans et programmes de projets d'agro production actuels, publiques et privées.

#### Prémisses pour un catalogue des droits de la Terre Mère

La reconnaissance de la Terre Mère comme titulaire de droits existant depuis bien avant l'apparition de l'humanité, exige nécessairement une transformation du concept traditionnel et de la vision anthropocentrée d'intervention de l'homme sur la nature.

- 1-Les droits de la Terre Mère incluent la totalité des droits humains consacrés, ainsi que ceux qui n'y figurent pas encore expressément.
- 2-Dans ce sens, les droits de la Terre Mère sont un ensemble de droits nouveaux de la générations futures qui se présenteraient comme des devoirs des générations présentes.
- 3-Le nouveau sujet de droit est la Terre Mère mais pour l'intérêt général ou diffus rien n'empêche que ces droits aient un destinataire plus spécifique qui serait les hommes et les femmes qui pourraient s'ériger en son nom.
- 4-Les sujets de droits qui agiront au nom de la Terre le feront avec une finalité concrète : éviter toute activité qui mettrait en péril le bien vivre, d'abord le la Terre, puis de l'espèce humaine.
- 5-La prémisses principale des droits de la Terre Mère est constituée par le caractère territorial de ceux ci, c'est à dire que tout espace riche en diversité biologique et culturelle (tangible ou intangible) donne du

contenu aux droits de la Terre Mère. C'est la caractère territorial des droits émergents.

6-Les droits territoriaux sont ceux reconnus aux Peuples et communautés indigènes, aux communautés paysannes et rurales, et aux communautés locales qui s'érigent au nom de la Terre pour promouvoir les actions de justice qui recherchent son bien être.

7-Les droits de la Terre Mère se développent et se configurent à travers les droits territoriaux, lesquels complètent les droits indigènes, droits des agriculteurs ou d'autres collectivité sociales qui a besoin du territoire pour assurer sa propre survie.

8-Les droits de la Terre Mère entrent dans la catégorie des droits que l'on dénomme ici droits collectifs émergents Ceux ci ont pour objet de garantir les biens communs (publics) de l'humanité, pour préserver la vie sur et de la planète Terre et la continuité de l'espèce humaine.

9-La notion d'émergence de droits collectifs trouve son fondement dans l'idée de l'apparition de nouveaux acteurs sociaux sujets aussi à de nouveaux droits émergents. Mais elle manifeste aussi l'idée d'établir avec les droits, les obligations par rapport aux générations futures, mais surtout par rapport à la Terre Mère. L'exercice d'un droit dans ce cas est indissociable à la matérialisation d'une obligation.

10-Un des aspects centraux de ces droits, est constitué par le fait qu'autant son exercice comme sa matérialisation se produit «du bas vers le haut», c'est à dire depuis les propres sujets de droit. Un sujet de droit est celui à qui se dirige une norme dans laquelle sont établis des droits, et des obligations. En conséquence, un sujet de droit est aussi le destinataire d'une norme.

11-L'exercice de ces droits collectifs émergents peut aussi se donner à travers la définition et la mise en place de politiques publiques «depuis le bas»; laquelle se convertira en un instrument et un mécanisme pour l'exercice de droits reconnus au niveau national et international.

### DROITS ET OBLIGATIONS DE L'ESPÈCE HUMAINE ENVERS LA TERRE MÈRE:

#### Nous reconnaissons:

- 1-Devoir apporter l'attention nécessaire et valoriser les connaissances de nos civilisations ancestrales, indigènes et paysannes, utiles pour la connaissance de notre agrobiodiversité menacée par les changements climatiques.
- 2-Le fait d'accompagner les forces sociales de changement en considérant le participation ample, formative et effective dans l'implantation d'actions pour mitiger les changements climatiques et minimiser les conséquences suscitées.
- 3-Le manque de volonté politique au niveau mondial et de stratégies adéquates et efficaces pour combattre les conséquences du changement climatique
- 4-Le transfert intergénérationnel des savoirs traditionnels aux générations futures et de notre inter culturalité tropicale, base de la culture pour la vie, qui est menacée par les changements climatiques irréversibles.
- 5-La spéculation financière suscitée par la commercialisation des émissions de carbone
- 6-La perte de nos ressources biologiques ainsi que la perte de l'agrobiodiversité qui potentiellement fragilisera les gouvernements dans la gestion des politiques publiques.
- 7-La présence de politiques publiques destinées à prévenir et corriger l'impact des énergies et substances polluantes dans la dégradation des sols.
- 8-Que les changements climatiques affectent de façon inégal notre territoire, rompant la relation d'équilibre écologique, social, économique et spirituel.
- 9-Les types de famines que nous continuons à subir, spécialement celles associées aux changements climatiques, sécheresses, inondations et autres phénomènes naturels, ce qui génère de la précarité, pauvreté et exclusion.
- 10-Le gaspillage énergétique et l'exploitation des éléments naturels que l'agriculture industrielle impose, produisant 34% des gaz à effet de serre

11-Les changements dans les processus de floraison et maturation de différentes espèces de plantes alimentaires et médicinales, qui affectent la production dans différents espaces de l'économie agricole et en conséquence, affecte la souveraineté alimentaire.

12-La société humaine doit être prévenue et agir face aux risques socio-environnementaux générés par les migrations causées par les problèmes environnementaux.

13-Nous devons prendre en compte certains principes dans notre façon d'agir, comme le principe de précaution, d'irréversibilité, de soutenabilité.

### **Proposition d'obligations et devoirs:**

1-Réduire la consommation de biens et services qui cause sans cesse une plus grande exploitation des ressources naturelles et qui augmente la pollution. Réutiliser et recycler les résidus solides.

2-Consommer des produits naturels et issus de l'agroécologie ce qui baisse le coût énergétique de ceux-ci.

3-Eduquer et conscientiser l'être humain à travers l'intégration du sentir, penser et agir afin de devenir des individus responsables et respectueux de la Terre Mère.

4-Consolider et développer les connaissances, lois, technologies, organisations sociales, politiques, plans, programmes et projets qui permettent de réduire, contrôler et s'adapter au changement climatique.

5-Introduire les personnes ayant des responsabilités formelles morales, juridiques et politiques dans le jeu du pouvoir économique mondial.

6-Commencer, à partir de maintenant, un processus de substitution du pétrole et autres énergies fossiles. Ceci implique que d'ici à 2020 nous devons en tant que société mondiale, réduire de 35 à 40% nos émissions de gaz à effet de serre, selon les références de 1990.

7-Solliciter la reconnaissance et la compensation de la part des nations responsables de la plus grande part des émissions de gaz à effet de serre.

8-Reconnaître les réfugiés et déplacés pour raisons environnementales, et leur fournir une compensation

9 Interdire définitivement l'usage de technologies dangereuses qui augmentent les conséquences actuelles produites par les changements climatiques, pour le haut niveau de pollution résiduel et les effets irréversibles sur l'environnement et la santé humaine. Par technologies dangereuses nous entendons, entre autre, l'énergie nucléaire, les agro carburants, les nanotechnologies et les OGM.

10-Promouvoir, impulser, consolider et massifier l'usage de technologies appropriées, endogènes, renouvelables, comme le solaire, l'éolique, l'hydraulique, la géothermie, ainsi que l'économie d'énergie.

11-Promouvoir, impulser et pratiquer les techniques d'agro-écologie, dans l'objectif de produire de l'oxygène, de l'eau, des sols et des aliments pour satisfaire les nécessités humaines, et établir durablement la sécurité et la souveraineté alimentaire de la population mondiale.

12-Exiger et mettre en place des initiatives comme la formation et le développement de la recherche dans le domaine de l'agrobiodiversité ce qui constitue la principale éco-base de l'agro écologie.

13-Introduire des mesures pour l'utilisation et la distribution de la Terre et des ressources naturelles de production dans l'amélioration et la capacité d'usage de l'agrobiodiversité en nous basant sur les connaissances et dialogues de savoirs ancestraux et traditionnels.

14-Garantir l'équité de genre dans les espaces de participation politiques et socio productifs en promouvant les relations en harmonie avec l'interculturalité et l'intégrité avec l'écosystème.

15-Revaloriser l'immense variété d'agro biodiversité tropicale sur la base de notre sécurité et souveraineté alimentaire, en conférant le prestige social à ceux qui originellement ont préservé la Terre, indigènes et paysans.

16-Confectionner des stratégies d'adaptabilité sociale, environnementale et productive dans nos espaces sociaux, à partir de débats permanents sur les multiples complexités du changement climatique.

17-Développer des groupes locaux et de base sociale pour impulser les dynamiques de formation et de mobilisation face à la crise à tous les

niveaux, depuis la perspective des enfants, femmes, hommes, peuples originaires, entre autres.

18-Lutter pour des espaces de participation en proposant, développant et en exerçant le contrôle social à tous les niveaux, national, régional, local, communautaire, de politiques publiques tendant à réduire le changement climatique.

19-Rendre effective la conservation intégrale, préservation et utilisation soutenable de l'agro biodiversité à toutes les politiques, plans, programmes, et projets publics ou privés, comme stratégie pour diminuer les changements climatiques et réduire la faim et la pauvreté.

20-Déclarer de la part des peuples latino-américains l'Amazonie comme zone d'importance essentielle dans la régulation des changements climatiques de notre pays et organe vital de la Pachamama.

21-Apuyer la mesure de reconnaître en territoire vénézuélien le Parc National El Caura comme l'unique parc qui comprend un grand bassin hydraulique et représente le parc le plus grand du monde en forêt tropicale.

22-Interdire l'installation de centrales nucléaires en Amérique Latine vu les dangers encourus à cause de la pollution radioactive d'une part, l'incapacité humaine à traiter les déchets nucléaires d'autre part qui finissent enterrés ou au fond des océans.

23-Rendre effective la conservation intégrale, préservation et utilisation soutenable de l'agrobiodiversité.

*Cette déclaration a été discutée à plusieurs ateliers pour les 84 participants à l'événement organisé par le IPIAT, CEPSAL, la CFI 20 Mars 2010 à Merida, au Venezuela, accumulés depuis l'adhésion de nombreux groupes nationales et internationales.*